

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 17 mai 2024

Renouvellement de la convention de partenariat entre France urbaine et le RTES

Le 14 mai 2024, à l'occasion des Journées Métropolitaines de l'Économie Sociale et Solidaire, organisées par la Métropole de Lyon, a eu lieu la signature officielle d'une seconde convention de partenariat de travail pour 2024-2026, faisant suite à celle de 2020-2023, entre France urbaine et le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES).

L'objectif de cette convention est de poursuivre et renforcer les actions conjointes de France urbaine et RTES en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) et des politiques de soutien mises en place par les collectivités territoriales.

Cette convention a été co-signée par la présidente du RTES, **Mahel Coppey**, vice-présidente de Nantes Métropole, et la co-présidente de la commission Économie circulaire & ESS de France urbaine, **Émeline Baume**, première vice-présidente de la Métropole de Lyon, au nom de la présidente de France urbaine, **Johanna Rolland**, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole. Les axes de coopération identifiés pour 2024-2026 sont les suivants :

1. Renforcer la place de l'ESS dans les stratégies territoriales et sa contribution à un modèle économique durable et responsable

Plusieurs actions à mener sont à l'agenda de cette nouvelle convention :

- **Organiser un cycle de webinaires d'approfondissement** (ex. sur les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), les services d'intérêt économique général (SIEG), les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), les fonds de dotation territoriaux...);
- **Renforcer la structuration de filières solidaires dans les territoires** : L'approche par les filières est aujourd'hui un élément important de la politique de développement économique de nombreuses collectivités. Le RTES et France urbaine souhaitent partager les travaux qu'ils ont engagés sur cette approche, en identifiant 2 ou 3 filières. Il en est de même pour les travaux sur la place des acteurs de l'ESS dans les filières de réemploi/réutilisation et de réparation en cours de structuration. La problématique du foncier et de l'ESS sera également abordée ;
- **Contribuer aux 10 ans de la loi de l'ESS** et dégager de nouvelles perspectives pour les territoires/collectivités ;
- **Organiser conjointement des visites apprenantes** à l'attention des membres respectifs des deux associations.

Pour cette seconde convention, il a été fait le choix de renforcer les actions de coopération ayant pour objectif de renforcer la place de l'ESS dans les stratégies territoriales et sa contribution à une économie durable et responsable, avec par exemple la volonté commune de s'attacher à la question de la structuration de filières solidaires dans les territoires. Le sujet du modèle économique est crucial pour France urbaine et le RTES, notamment s'agissant de la mise en place d'un écosystème local vertueux et inclusif, avec l'accompagnement des structures de l'ESS, tout en leur fournissant une meilleure visibilité quant aux financements accessibles.

2. Mobiliser la commande publique responsable pour une économie plus solidaire

Plusieurs grandes villes, agglomérations et métropoles ont été précurseurs en matière d'intégration de clauses sociales et environnementales dans leurs achats publics. Le cadre juridique actuel est globalement favorable, mais des actions doivent être poursuivies afin de renforcer l'accessibilité des acteurs de l'ESS à la commande publique, et de tenir compte de certains secteurs d'activité ou contextes locaux spécifiques. Le sujet de l'alimentation dans la commande publique fera l'objet d'une attention spécifique.

3. Plaidoyer européen et Europe

France urbaine et le RTES sont convaincus de l'importance de l'échelon européen (cadre politique, législatif et réglementaire, coopérations et échanges de bonnes pratiques) pour le développement de territoires durables et résilients. Ils s'engagent à renforcer leur coopération et leurs actions de plaidoyer en ce domaine.

Le cadre européen a son importance avec le « plan d'action pour l'économie sociale » publié en 2021 par la Commission européenne, ainsi que la récente recommandation du Conseil de l'Union européenne y attachant. L'économie sociale représente plus de 13 millions d'emplois en Europe dans de nombreux secteurs économiques, mais son développement reste encore inégal au sein des Etats membres.

Cette convention a également pour objectif de poursuivre le **dialogue politique initié en 2021** entre les élus et **les représentants du gouvernement** (lancé en 2021 avec **Olivia Grégoire**, alors secrétaire d'Etat en charge de l'ESS), qui a démontré son intérêt pour ce partenariat entre France urbaine et le RTES du fait de nombreux chantiers de travail communs pour développer l'ESS.

En outre, un bilan de la convention de partenariat pour 2020-2023 a été réalisé et présenté en commission Economie circulaire & ESS le 9 février, rappelant notamment : la publication conjointe avec l'Avisé intitulée « Territoires urbains, économie sociale et solidaire et innovation sociale », les actions de plaidoyer au niveau national, comme au niveau européen, ou encore, la forte mobilisation pour une commande publique responsable (ex. renforcement des Schémas de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables - SPASER) et l'abaissement du seuil d'obligation pour les collectivités, participation active au plan national pour des achats durables 2022-2025...) ; France urbaine et le RTES étant convaincus que la commande publique responsable est un levier important pour le développement d'une économie plus solidaire.

France urbaine

Présidée par Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine est l'association de référence des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. C'est une association de collectivités qui incarne la diversité urbaine et promeut l'Alliance des territoires. Portée par des élus de toutes tendances politiques, l'association est composée de 110 membres. Elle représente 2000 communes de toutes tailles dans lesquelles réside près de 30 millions de Français.

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)

Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire. En 2024, le réseau rassemble plus de 180 collectivités : conseils régionaux, conseils départementaux, métropoles, intercommunalités et communes, qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale.

Contacts presse :

France urbaine
Pierre LOGETTE
p.logette@franceurbaine.org
07 56 82 02 21

RTES
Emeline WILBERT
communication@rtes.fr
03 20 97 17 97